

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL484

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 16

À la deuxième phrase de l'alinéa 10, supprimer les mots :

« la ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.